Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260915-2026_08_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 31 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt-cinq août deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

Ba Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
LEMPEREUR Stéphanie
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine

Absent excusé : VUILLAUME Quentin (Donne pouvoir à LE MERCIER Pierrick).

Absente : RAULT Thérèse

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents** : 17

Secrétaire de séance : Amandine TARDIVEL

2026-08-14 : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION « L'ART DE NOS VILLAGES »
7. 5- SUBVENTION

Thomas SWIADKIEWICZ, adjoint donne lecture du courrier de demande de subvention présenté par l'association « L'Art dans nos villages », récemment créée.

Cette association qui a pour objet de favoriser l'accès à la culture et de promouvoir la création, la diffusion et la valorisation de toutes formes d'expression artistique dans les communes rurales et les petits villages.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité, 11 élus pour et 6 élus pour verser la somme de 250 €, une abstention (Quentin VUILLAUME) :

- de valider le versement d'une subvention pour un montant de 500 €
- La présente subvention sera versée sous réserve de la tenue effective de la manifestation « Musi-fables de Jean de La Fontaine », prévue le 14 novembre prochain.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 09 septembre 2026
et de la publication le 09 septembre 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260915-2026_08_14-DE